

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien pour préserver le patrimoine français. En fédérant les énergies publiques et privées, la Fondation participe activement au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Votre don ira à un projet de qualité !

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org. Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contact



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Limousin




80 avenue Baudin

87000 Limoges

05 55 08 17 52

limousin@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur   



VILLE DE SAINT-JUNIEN



2 place Auguste-Roche

87200 SAINT-JUNIEN

05 55 43 06 80

contact@saint-junien.fr

www.saint-junien.fr

Suivez-la sur  

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours de la SCOP LAPREL



JE DONNE !

AIDEZ-NOUS À RESTAURER

LA COLLÉGIALE DE SAINT-JUNIEN

Haute-Vienne (87)



Retrouvez
tous nos projets sur :

www.fondation-patrimoine.org

► Sauvegarder un patrimoine religieux emblématique

► LE PROJET

Située au cœur de Saint-Junien, cette collégiale, **édifice roman et gothique** édifié du XI^e au XIV^e siècle, fait aujourd'hui face à d'importants désordres sur les charpentes et couvertures du chœur. Classée au titre des Monuments historiques dès 1840, elle présente un **affaissement des pannes faitières**, des désassemblages de fermes et un glissement généralisé des tuiles, favorisant les infiltrations d'eau. La Ville, maître d'ouvrage, engage un programme de travaux d'urgence puis de restauration complète (charpente, faitage, couverture), en lien avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Des constats techniques ont été réalisés en 2024 et 2025, confirmant la nécessité d'une intervention rapide. **Un diagnostic approfondi est en cours de finalisation**, réalisé par une architecte du patrimoine. Il précisera les travaux à réaliser et leur coût.

► LE LIEU ET SON HISTOIRE

Dès 593, Grégoire de Tours atteste du pèlerinage rendu au **tombeau de l'ermite Junien, fondateur de la cité**. La collégiale abrite encore son tombeau roman du XII^e siècle, ouvert tous les sept ans lors des **Ostensions limousines, inscrites au patrimoine immatériel de l'UNESCO** en 2013. Monument majeur du Limousin roman, elle **conservait trente-trois objets classés**.

Située à proximité de Limoges, sur la voie Limoges-Saintes et **non loin du site antique de Cassinomagus**, la Collégiale domine le centre historique et demeure l'emblème spirituel et patrimonial du territoire. La **Réserve Naturelle Nationale de la Météorite**, le château et l'Eglise Saint-Sauveur de Rochechouart avec son clocher tors et le **Village martyr d'Oradour sur-Glane** sont également situés à quelques kilomètres de Saint-Junien.

► LA MOBILISATION

À l'issue des travaux de restauration, **la sécurité des fidèles et visiteurs sera assurée** et les concerts, expositions et visites guidées pourront à nouveau s'y dérouler. **La collégiale demeurera le cœur des Ostensions septennales et des grands rassemblements culturels**. La restauration renforcera l'attractivité touristique du centre ancien, d'autant que l'ancien cloître a fait l'objet d'un réaménagement très récemment, permettant l'accueil d'événements culturels de plein air.

Montant des travaux	1,2 million d'euros
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	2027

© Ville de Saint-Junien



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de **la collégiale de Saint-Junien**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte ou s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation, enfin dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/105153
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Saint-Junien

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant : _____

Nom ou société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone (obligatoire) _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre